



SAINT HILAIRE D'ESTISSAC 2011

22^{ème} Bulletin communal: Année 2011

Page 1: Photo de la commune

Page 2: Sommaire

Page 3: Lettre de votre Maire

Page 4: Une page d'histoire de la commune

Page 5: Etat civil et nouveaux habitants

Page 6: Informations diverses

Page 7: Manifestations de l'année et carte communale

Page 8: Budget de l'Intercommunalité 2011

Page 9: Compte Administratif 2010 de la commune

Page 10: Budget Prévisionnel 2011 de la commune

Page 11: Communes – Département – Europe

Page 12: Projet de schéma départemental de la coopération intercommunale en Dordogne

Page 13: Scrabble, rassemblements des Saint Hilaire et des St Georges de France

Page 14: Lettre du Père Veyssière

Le 20 Mai 2011

Chers Saint Hilairois, Saint Hilairoises,

Un nouveau bulletin communal pour vous tenir informés des réalisations et des projets sur notre petite commune en 2011 .

Le départ programmé du locataire de la mairie va nous permettre d'agrandir les locaux de la maison commune. Comme vous le savez, une seule pièce jusqu'à présent nous servait de bureau pour la secrétaire et moi-même et d'accueil pour le public . Le logement d'à côté qu'occupait Madame SIMON la dernière institutrice de la commune jusqu'en 1959 , était re loué jusqu à ce jour ! Nous allons pouvoir rouvrir une des portes qui desservent le couloir et essayer de récupérer une pièce en face. Ce qui nous permettra, à moins de frais, d'aménager des toilettes, un espace pour les archives, les meubles de la mairie étant complets .Une étude va être réalisée par l'agence technique départementale ATD de Périgueux.

Cette année, comme prévu, nous allons faire des travaux sur certaine voies communales ! Des devis seront demandés selon le dossier voirie réalisé par l'A.T.D.

Dés à présent,nous souhaitons mettre à profit notre cadre de vie unique et la beauté de notre église restaurée, afin de proposer des rendez-vous culturels et agréables. C'est ainsi que nous organisons ,le vendredi 22 Juillet prochain , un concert (harpe et flûte au programme) .Nous espérons que vous viendrez nombreux !

vous êtes tous et toutes les bienvenus à Saint Hilaire, le temps d'un moment de bonheur partagé !

Votre Maire : Michèle JEAMMET

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin, à tous ceux qui oeuvrent bénévolement pour aider à l'entretien des espaces verts et de l'église pendant l'absence de Jean-Pierre ANDRE à qui nous souhaitons de se rétablir au mieux !

Rappel : Les permanences parlementaires de Monsieur Daniel GARRIGUE , député de la Dordogne sont affichées en mairie.

Adresse permanence : 2 rue des Conils à Bergerac 24100 Tél : 0553276535

E-mail : garrigue.daniel.député@wanadoo.fr

Un peu d'histoire d'un patrimoine familial:

En première page, nous avons voulu, avec l'accord des nouveaux propriétaires et l'aide de M. Philippe Graindorge (photographe professionnel), illustrer ce bulletin avec une vue de la maison bourgeoise du bourg ayant appartenu pendant trois générations à la famille De Maillard.

Au XIX^{ème} cet emplacement était occupé par des bâtiments à usage de tannerie. A partir de 1880, ces bâtiments ont été transformés en habitation et devenaient ce qu'ils sont maintenant.

En 1920, le grand-père Louis Auguste de Maillard achetait cette habitation. Gazé pendant la Grande Guerre (1914-1918), il recherchait un lieu de repos auprès de sa famille (la famille de Gardonne et de Larmandie). Il décédait le 28 janvier 1931. Son épouse, Marie Marguerite ROTHE faisait le catéchisme aux enfants de la commune d'après les dires des enfants de la commune.

L'un d'eux, Robert de Maillard, né le 5 septembre 1908, a été Maire de la commune de 1977 à 1985. Il avait dû interrompre son 2^{ème} mandat pour cause de maladie. Il est décédé le 26 novembre 1988. Son épouse, Geneviève Marie Jeanne Gueydon de Dives a été élue marraine de la cloche qui remplaça, en 1996, la précédente qui datait de 1750.

Robert et Geneviève de Maillard ont eu sept enfants. Deux sont décédés récemment : Anne-Marie et Bertrand lequel est inhumé, comme ses parents, à Saint Hilaire d'Estissac.

Cette maison est depuis peu, la propriété de la famille Peuchot.

Origine du cimetière

C'est Monsieur Xavier du PAVILLON « La Rigaudie », Maire de Saint Hilaire d'Estissac de 1874 à 1888 et de 1900 à 1904, qui a vendu à la commune le terrain où se trouve l'actuel cimetière. Les archives municipales conservent la délibération relative à l'achat de ce terrain. Elle date du 18 février 1894. Auparavant, le cimetière se trouvait aux abords de l'église. Les anciennes pierres tombales ont été conservées et entreposées dans le nouveau cimetière à droite en entrant.

Récemment, il a été ouvert un classeur d'inventaire des achats de concessions à perpétuité dans le nouveau cimetière. Il peut être consulté si nécessaire et complété éventuellement avec les noms des personnes inhumées dans chaque concession.

ETAT CIVIL

Le 19 octobre 2010 à 15 heures est décédée en son domicile, au lieu-dit « Leybardie », Madeleine de BANES GARDONNE, née le 3 juillet 1931 à Saint Hilaire d'Estissac. C'était la dernière d'une lignée directe.

Elle était Conseillère Municipale depuis 1995. Elle a laissé un grand vide dans l'Assemblée!

Sa nièce, Elisabeth JULIEN de GARDONNE a hérité de ses biens et a entrepris la restauration de ce magnifique patrimoine, avec son mari et ses enfants. Nous leur présentons tous nos encouragements.

Le 28 avril dernier, Marcel PHILIPPE et son épouse Simone ont eu un grave accident au lieu-dit « les trois frères » sur la commune de Douville.

Malheureusement, Marcel nous a quitté, son épouse Simone se remet lentement de ce choc brutal. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Marcel a été élu de 1953 à 1983 au Conseil municipal de la commune où il a décidé de se retirer mais il était désigné par le Tribunal de Grande Instance de Bergerac pour le contrôle des listes électorales. Tous nos remerciements pour son grand dévouement au sein de la commune.

Le 16 mai 2011 Madame André LENOIR (mère de M. C. VILLOTTE) a été inhumée à St Martin l'Astier.

Le 17 mai 2011 nous apprenions le décès de Monsieur Pierre FAVRET à Chamonix, ayant une résidence secondaire à « Campagnac » sur notre commune..

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

LA GESTION DU CIMETIERE

Par délibération du 17 novembre 2010, le Conseil Municipal a modifié le mode et les tarifs des concessions. Il ne peut être acquis que des concessions de 50 ans renouvelables.

Tarifs d'une concession de 50 ans pour une tombe:

1 place (1,40m x 2m) : 100 €

2 places (2,40m x 2m) : 200 €

Tarifs d'une concession de 50 ans pour un caveau:

1 x 2 places superposées (1,60m x 2,35m): 200€

2 x 2 places superposées (2,30m x 2,35m): 400€

Tarif d'acquisition d'une case du colombarium pour une durée de 50 ans renouvelable: 600€.

NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Nous vous souhaitons la bienvenue. Nous espérons que vous vous plairez à Saint Hilaire. Pensez à vous faire connaître auprès de la mairie. L'on vous informera sur les services de la commune et n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

INFORMATIONS DIVERSES

La maison médicale de VILLAMBLARD a été inaugurée le samedi 7 mai 2011.

Vous trouverez ci-dessous les listes des professionnels de santé y exerçant.

Médecins :

Mme BEL-GUERIN Claudine (hors maison médicale) 05.53.81.90.03
Mme MOIGNE-NIAKATE Marie-Thérèse 05.53.80.61.22
Un nouveau médecin est toujours attendu

Kinésithérapeute :

Mme BESSE Elisa 05.53.81.29.40

Infirmièr(e)s :

Mme BRIGASCO Joëlle 05.53.82.28.94
Mme CLAUDEL Christine 05.53.81.78.73
Mme MELLIER Sylvie 06.07.09.89.74
Mme RIGAUDEAU Anne-Marie 05.53.82.28.94
Mr TROUVE Michel 05.53.81.95.46

Podologue-Pédicure :

Mme BLANC-DENOIX Stéphanie 09.75.35.23.12

Dentistes :

Mme REGNIER Anne 05.53.82.97.80
Mr FRANCOIS Bernard

Ostéopathe :

Melle MARTINEZ Laura 06.78.80.31.51

Pharmacie :

Mme CANTELAUBE Cécile 05.53.81.23.84
Mme GAUCHON Jacqueline

DASP Centre Médico-Social :

Mme LAGADEC, Assistante Sociale 05.53.81.94.88

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER DORDOGNE 05.53.27.30.34

51, rue Beauférier
24100 BERGERAC

25 ans d'engagement au quotidien

Les grandes dates clés qui ont marqué les progrès accomplis depuis la création de FRANCE ALZHEIMER en 1985 avec le soutien des familles, des bénévoles, des associations et des professionnels de santé (journal : CONTACT des adhérents de F.A)

1991 : Identification du premier gène précurseur de l'APP sur le chromosome 21

2007 : la maladie d'ALZHEIMER est déclarée grande cause nationale

2009 : Formation des aidants familiaux (se rapprocher de l'association)

2010 : quatre médicaments sur le marché

De nombreux ateliers (Art Thérapie- Musicothérapie- Gym- Equilibre Mémoire, etc...) sont organisés par l'association à Bergerac. N'hésitez pas à vous inscrire.

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE A SAINT HILAIRE D'ESTISSAC

Le samedi 4 juin 2011 : Jubilé sacerdotal de l'Abbé Michel VENTOZE

L'Abbé Michel VENTOZE né au lieu-dit Lavaure, célèbre sa première messe à Saint Hilaire d'Estissac le 28 mai 1961.

A l'occasion de son jubilé sacerdotal (50 années) et de son 75^{ème} anniversaire, l'abbé Michel VENTOZE revient à Saint Hilaire ce samedi 4 juin 2011 pour dire une messe à 11 heures.

Le dimanche 5 juin 2011 : consécration du nouvel autel de l'église

Monseigneur MOUISSE, évêque de la Dordogne et les pères Michel VENTOZE et Jean-Paul VEYSSIERE célébreront et consacreront le nouvel autel de l'église. Nous vous attendons nombreux pour cet évènement à 17 heures. Le verre de l'amitié clôturera cette célébration.

Le vendredi 22 juillet 2011 : Concert

Un concert sera donné dans notre église avec un ensemble musical à 21 heures.

Sophie CLAVEL, harpiste internationale, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris (CNSMP), élève de Lily LASKINE et

Pascale FORGERIT, flutiste traversière, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris Jeunes Solistes (CNSMP), soliste orchestre LAMOUREUX.

Le mardi 13 septembre 2011 : Marche nordique

L'association Soutien Partage Evasion organise une séance d'initiation à la marche nordique. Départ de la place communale à 9 heures. Cette séance est ouverte à tous.

BIBLIOTHEQUE

La famille de Maillard a fait don à la commune d'une importante quantité de livres qui ont rejoint la bibliothèque. Nous les remercions chaleureusement.

Ces livres sont à votre disposition (le mercredi toute la journée)

REACTUALISATION DE LA CARTE COMMUNALE

Par délibération du 4 août 2010, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à la Communauté de Commune du Pays de Villamblard pour procéder à la révision de la carte communale de Saint Hilaire d'Estissac.

- Le choix du bureau d'études est en cours par appels d'offres.
- Un rapport de présentation avec des documents graphiques sera présenté.
- Désignation du commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif.
- Consultations des Services avant Enquête Publique.
- Enquête publique pendant un mois.
- Rapport du commissaire-enquêteur (1 mois).
- Approbation de la carte communale par délibération du conseil municipal.
- Transmission au Préfet et consultation des Services pour avis.-

**BUDGET PRIMITIF 2011 DE L'INTERCOMMUNALITE
DU PAYS DE VILLAMBLARD**

17, avenue Edouard Dupuy

24140 VILLAMBLARD

Tél : 05.53.81.61.75

Courriel : cdcpaysdevillamblard@yahoo.fr

Présidente : Madame VEYSSIERE Marie-Rose.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **717 133,05 €**

Entretien voirie : 57 000,00 €

Subventions : 76 000,00 €

Vir^t à la section d'investissement : 434 858,81 €

Charge du personnel : 19 500,00 €

(secrétaire + ingénieur)

Charges financières : 3 407,24 €

Autres charges/Divers : 126 367,00 €

Recettes : **717 133,05 €**

Contributions diverses : 437 357,00 €

Taxes de séjour : 11 000,00 €

Dotations/Subventions : 163 256,00 €

(dont 42 000€ pour la crèche « les canailloux »)

Résultat N-1 reporté : 105 520,05 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : **1 551 146,96 € (R.A.R : 200 000€)**

Déficit antérieur reporté 422 863,15 €

Remboursement emprunt (capital) 15 163,00 €

Voirie 375 000,00 €

Ecoles du canton 310 000,00 €

Crèches Issac 200 000,00 €

Réserves-Autres 28 120,81 €

Recettes : **1 551 146.96 € (R.A.R : 47 000€)**

Virement de la section de fonct. 434 858,81 €

FCTVA 70 000,00 €

Excédent de Fonct 575 863,15 €

Subvention DGE 212 711,00 €

+Réserve parlementaire+département

Emprunts 200 000,00 €

(en attente de subventions)

Dotation d'amortissements 10 714,00 €

Excédents 153 000,00 €

L'étude sur le projet de conservatoire est terminée.

Le projet de la crèche à Issac (9 enfants) est en cours.

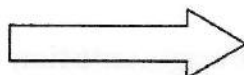
NOTRE COMPTE ADMINISTRATIF 2010

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : mandats émis : 53 382.82 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : titres émis : 66 790.21 €

Disponible : + 13 407.39 €

Résultat de clôture 2009 : + 6 525.29 €



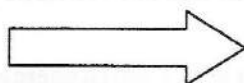
+ 19 932.68 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : mandats émis : 10 267.28 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : titres émis : 113 900.56 €

Disponible : + 103 633.28 €

Résultat de clôture 2009 : - 93 100.56 €



+ 10 532,72 €

RESULTAT DE CLOTURE A REPORTER AU BUDGET PRIMITIF 2011 :
30 465.40 €

PERSONNEL COMMUNAL

Claude DELARCHE, notre rédacteur principal est présente en mairie tous les mercredis de 9h00 à 17h30.

Jean-Pierre ANDRE est en arrêt maladie depuis le 1^{er} avril 2011. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Les adjoints et moi-même, nous assurons notamment l'entretien courant de notre place communale et avons réalisé les plantations de fleurs pour le plus grand bonheur de tous.

Nous sommes très reconnaissants des locataires du presbytère qui assurent l'arrosage des massifs de fleurs.

Nous espérons que la sécheresse qui sévit depuis deux mois ne nous obligera pas à rationner les prises d'eau dans les fontaines communales.

Un arrêté préfectoral en date du 13 mai 2011 interdit à toute personne d'allumer du feu à l'intérieur des bois, forêts, plantations, reboisement et landes ainsi qu'à moins de 200 m de ces terrains pour les incinérations des végétaux sur pied.

L'incinération de déchets non végétaux dans les jardins reste interdite toute l'année.

BUDGET PRIMITIF 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	94 072.68 €
(dont 25 293.68 € de virement à la section Investissement)	
Comme de coutume, les dépenses sont maîtrisées au plus juste	
RECETTES :	74 140.00 €
+ résultat reporté de 2010 (pas d'augmentation des taux en 2011)	19 932.68 €
	94 072.68 €

Détail des subventions prévues à verser :

Participation aux écoles de Villamblard (7 enfants) :	4 550.00 €
Participation aux transports et collège de Mussidan (5 enfants)	780.00 €
SDE 24 (éclairage public)	200.00 €
Syndicat Vallée de la Crempse (part annuelle 650.00 € + solde des travaux réalisés sur l'Estissac et le Roy après paiement des subventions 2 856.00 €)	3 506.00 €
ATD (Agence Technique Départementale) (Fait l'étude des travaux à réaliser sur la voirie et l'aménagement de la mairie)	130.00 €
Comité des fêtes (concert du 22.07.2011)	400.00 €
Téléthon + SPA + Divers	223.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENTS

DEPENSES votées	43 560.40 €
Bâtiments communaux (volets logement du haut du presbytère)	650.00 €
Aménagement fontaine communale (arbustes+porte)	800.00 €
Salle polyvalente (assainissement à refaire, prévu en septembre-mise aux normes de la porte d'entrée et changement d'un bloc secours)	3 115.00 €
et le solde disponible sur la voirie	37 850.40 €
(Une étude va être réalisée par l'ATD et nous demanderons des devis)	
RECETTES votées :	43 560.40 €
FCTVA	1 589.00 €
(Dans le cadre du plan de relance, nous récupérons maintenant la TVA sur les investissements l'année suivante et non plus 2 ans après)	
Nous comptons sur une subvention du Contrat d'Objectif du département pour les travaux de la voirie cette année.	
Virement de la section de fonctionnement	25 293,68 €
Solde d'exécution positif reporté	10 532,72 €

COMMUNES – DEPARTEMENT – EUROPE

Mairie de SAINT HILAIRE D'ESTISSAC

Téléphone : 05.53.81.93.42

Courriel : mairie.sainthilairedestissac@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert le mercredi toute la journée

Mme le Maire est présente et reçoit toute la journée.

Elections de mars 2008 :

Maire : Michèle JEAMMET

1^{er} Adjoint : Jean-Claude DAREAU

2nd Adjoint : Daniel GOUSSEAU

3^{ème} Adjointe : Christine DUBOIS

LES COMMUNES DE FRANCE

La France compte 36565 communes et autant de municipalités.

Pour faire vivre ce maillage démocratique exceptionnel, un demi million de conseillers municipaux s'engagent tous les six ans à assurer un mandat à titre bénévole dans l'immense majorité des cas.

Au congrès des Maires, Porte de Versailles, le Président de la République a salué cette exception culturelle : « Nos 36565 communes font la richesse de la France et sont le gage de notre qualité de vie et de l'enracinement de notre démocratie ».

LES COMMUNES DANS L'EUROPE

Tableau des 27 pays de la Communauté Européenne et le nombre de leurs communes :

(cf : carrefourlocal.senat.fr)

Pays	Nombre de Communes	Pays	Nombre de Communes
Italie	8 100	Allemagne	13 854
Lettonie	547	Autriche	2 359
Lituanie	61	Belgique	589
Luxembourg	118	Bulgarie	5 312
Malte	68	Chypre	389
Pays-Bas	496	Danemark	271
Pologne	2 489	Espagne	8 106
Portugal	278	Estonie	247
République tchèque	6 258	Finlande	448
Roumanie	2 827	France	36 565
Royaume-Uni	434	Grèce	1 033
Slovaquie	2 920	Hongrie	3 158
Slovénie	193	Irlande	85
Suède	289		

LE CONSEIL GENERAL DE LA DORDOGNE

Selon les élections cantonales des 20 et 27 mars dernier sur certains cantons, le nouveau Conseil Général est installé. Il s'agit vraisemblablement de l'élection du dernier président d'une assemblée de 50 conseillers généraux pour 50 cantons avant l'application de la réforme territoriale prévue pour 2014. Monsieur Bernard CAZEAU (canton de Ribérac) a été réélu à la présidence de l'Assemblée départementale. Il est également sénateur de la Dordogne.

Dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale de Dordogne, élaboré par Madame la Préfète, conformément aux dispositions de la loi, ce document, accessible à tous, est destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale.

Les objectifs fixés par la loi :

1) La constitution d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, regroupant au moins 5000 habitants : La communauté de communes du Pays de Villamblard satisfait au critère démographique légal avec ses **5680** Habitants répartis **su 17** communes et s'étend sur **251 Km2** (densité = 22 habitants au Km2).....

Le territoire de la Dordogne est maillé par 53 établissements publics de coopération intercommunale et 261 syndicats .

2) Proposition n° 25 = **Fusion** de la Communauté de Communes du Pays de Villamblard avec le syndicat intercommunal de voirie de Campsegret et Saint Julien de Crempse et du syndicat intercommunal de transports d'élèves de Maurens

3) Proposition n° 63 = **fusion** du syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la CREMPSE et de ses affluents avec le SMETAE (syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement et l'entretien du bassin de l'ISLE) Notre président n'accepte guère ce rapprochement !

4) Proposition n° 79 = **Fusion** du SIAEP (syndicat intercommunal d'adduction en eau potable) de Mussidan auquel nous adhérons, et du SIAEP de NEUVIC SL 'Isle.

5) Proposition n° 83 = **Fusion** du SIVOM DFCI de Villamblard Nord, du SI DFCI de Villamblard Ouest et du SI DFCI de Villamblard Sud et du SI DFCI de Vergt **incluant la commune de Saint Hilaire d'Estissac !.....(qui jusqu'à ce jour n'adhérait pas)**

6) Proposition n° 92 = **Dissolution** du SIVOS de Mussidan (syndicat intercommunal de 20 Communes à vocation scolaire) . auquel nous adhérons.

7) Mise en Œuvre, suivi et révision :

La mise en œuvre de ce schéma départemental arrêté avant **le 31 décembre 2011** par Madame la Préfète sera un dispositif temporaire d'achèvement et de rationalisation valable du 1er janvier 2012 au 1^{er} juin 2013.

Ce schéma départemental sera révisé au moins tous les 6 ans selon la même procédure.

SCRABBLE DE SAINT HILAIRE

Le Scrabble de Saint-Hilaire compte 16 adhérents (11 sont licenciés et 5 autres sont licenciés auprès du club de Gardonne). Cette année nous avons accueilli une nouvelle adhérente qui habite Montagnac la Crempse.

Sauf erreur, Saint-Hilaire d'Estissac est le plus petit village de France à avoir un club de Scrabble affilié.

Comme les années précédentes, le Scrabble de Saint-Hilaire a organisé plusieurs manifestations régionales et nationales dont le Téléthon à l'occasion duquel il a été recueilli près de 617€ qui ont été entièrement reversés à l'AFM. Merci aux généreux donateurs.

Plusieurs centaines de participants se sont retrouvés lors de ces manifestations.

En août dernier, plusieurs adhérents ont vécu une expérience très enrichissante. Ainsi, à la demande d'un responsable de la Fondation John Bost à La Force ; lieu de vie et de soins pour personnes handicapées et malades mentales et pour personnes âgées, ils ont initié plusieurs résidents, amateurs de Scrabble, au Scrabble Duplicate et les ont accompagnés tout le long de 2 parties commentées. La 1^{ère} partie s'est déroulée dans l'atelier Mille-Mots où est élaboré le journal des résidents de la Fondation et s'est terminée autour du verre de l'amitié. La 2^{ème} a eu lieu dans la salle de fêtes de Saint-Hilaire d'Estissac. Préalablement, tous les participants se sont retrouvés pour un pique-nique aux abords de l'église.

Quel que soit votre niveau et quel que soit votre âge, venez découvrir le Scrabble au club de Saint-Hilaire tous les jeudis à 14 heures à la Salle des Fêtes.

Angéline Dareau, Présidente de l'association.

Tél.: 05 53 80 81 72

6^{ème} RASSEMBLEMENT DES SAINT HILAIRE DE FRANCE LES 23 ET 24 JUILLET PROCHAIN A SAINT HILAIRE DE BARBEZIEUX (Charente)

Accueil des délégations le samedi 23 juillet à 9 heures avec le café.

Au cours des deux jours :

Randonnées pédestres et cyclo, visites extérieures (distillerie, musée du cognac, coutellerie).

Restauration

Démonstration dance country, présentation de la meute du rallye de St Hilaire, chants par chorale des St Hilaire,

Le samedi soir : Apéritifs d'honneur suivit d'un dîner et d'une soirée dansante.

1^{er} RASSEMBLEMENT DES SAINT GEORGES DE France A SAINT GEORGES DE MONCLARD LES 18 ET 19 JUIN 2011

La consécration de l'autel en pierre de l'église de Saint-Hilaire d'Estissac le 5 juin 2011 à 17h00 par Mgr Michel MOÛSSE évêque de Périgueux et Sarlat.

Une église doit être considérée pour ce qu'elle est : elle n'est ni une salle de spectacle ni un musée ni un bâtiment ordinaire. Elle est un édifice religieux, signe de transcendance dans notre société sécularisée. Elle est pour les uns un témoin du passé, pour d'autres un lieu de prière, de recueillement, de célébration toujours actuel. L'église veut manifester qu'elle est inséparable du grand mystère de l'Eglise comme Corps du Christ et qu'elle est inscrite, dans notre société, comme maison de Dieu, ouverte à tous.

L'autel tient une place centrale, dès l'antiquité, un symbole du Christ lui-même ce qui a justifié l'adage : « L'autel c'est le Christ ».

L'autel symbolise celui qui a été choisi et a reçu l'onction, le Christ. Cette idée a fortement influencé le choix des matériaux. Depuis le IV^e siècle, les autels sont surtout en pierre. Ils représentent le Seigneur rocher d'Israël et Messie annoncé comme pierre d'angle du Temple de Dieu, autrement dit de l'Eglise, communauté des Baptisés.

Le psaume 117 nous fait chanter « La pierre rejetée par les bâtisseurs est devenue la pierre d'angle : C'est là l'œuvre du Seigneur la merveille devant nos yeux » (Ps 117, 22-23).

Le Christ est le rocher sur lequel nous devons nous appuyer si nous voulons construire notre vie sur du solide. Tel est le sens de la célèbre parabole de la maison à bâtir sur le roc, rapportée par l'évangéliste Saint Matthieu (Mt 7,24-29).

L'autel paré d'une nappe est, par sa nature, la table réservée au sacrifice du Christ mort et ressuscité, perpétué à travers les siècles jusqu'à ce qu'il revienne. Il est la table autour de laquelle se rassemblent les enfants de l'Eglise pour faire monter vers Dieu leurs prières d'action de grâce, comme la fumée de l'encens s'élève vers le ciel. C'est là qu'ils viennent se nourrir du Corps et du Sang du Christ.

La beauté de l'église et de l'autel puise sa force dans la vie du peuple qui l'habite et y célèbre ses liturgies. En témoigne le cahier déposé à l'entrée qui est rempli de témoignages de pèlerins ordinaires que nous sommes tous et qui confient leur cris d'espérance et de souffrance à ce lieu ouvert.

Le père Michel VENTOZE, originaire de Lavour viendra la veille, le 4 juin à 11h00 célébrer ses 50 ans de sacerdoce. À ces deux cérémonies vous êtes tous invités.

Père Jean-Paul VEYSSIERE